

Réunion du CA du 26 Mars 2009 – 8h00

RD non officiel selon mes notes personnelles

Patrick Capolsini

Invitation de différentes personnes.

Le nouveau gouvernement et l'assemblée de PF n'ont pas répondu à notre demande de nomination de délégués → pas de représentant du Pays.

POINT 1 : Complètement des statuts de l'UPF.

Les points concernant le quorum et les modalités de procuration n'avaient pas été précisés dans les statuts mais devaient l'être dans le règlement intérieur. Le Ministère nous demande de préciser cela dans les statuts → proposition de reconduction des conditions précédentes pour CA et CS. Quorum = moitié de présents ou représentés et 1/3 de présents. En cas de non atteinte du quorum en début de séance, re-convocation 3 jours ouvrables plus tard sans besoin de quorum. Procuration : 2 maximum par personne, pas d'obligation d'appartenir au même collège.

Unanimité.

POINT 2 : Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 12 février 2009.

Unanimité.

POINT 3 : Informations :

- 3.1 Elections : renouvellement des conseils de l'UPF.

Toujours pas de décret d'intégration IUFM → élections a priori comme prévues et aux dates prévues (15 Avril pour les personnels et 16 Avril pour les usagers) avec les seuls membres de l'UPF.

- 3.2 Protocole d'accord pour la création du Grand Observatoire de l'environnement et de la biodiversité terrestre et marine du Pacifique Sud (GOPS).

Regrouper autant de signataires de premier plan est un évènement très rare même en métropole.

11 signataires : IRD, UPF, Univ Pierre et Marie Curie (Paris VI), Univ Nouvelle Calédonie, Univ Via Domitia de Montpellier, Ecole Pratique des Hautes Etudes, IFREMER, Institut national des Sciences de l'Univers (INSU/CNRS), Institut Ecologie et Environnement (INEE/CNRS), Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut agronomique de NC. Ouverture possible à d'autres organismes locaux ou internationaux.

6 thèmes principaux de collaboration :

- écosystèmes marins
- écosystèmes terrestres
- variabilité et changements climatiques
- aléas naturels
- impact activités anthropiques présentes et passées avec une approche bassins versants fortement modifiés par activité humaine
- usages, valorisation et mode de gestion des écosystèmes et de la biodiversité

Pour le moment rien de concret mais les signataires s'engagent à travailler à la signature de ce qui pourrait constituer un Groupement d'Intérêts Scientifique (GIS) sans doute en Septembre ou Octobre prochain.

Il a été également annoncé la possible création d'une Unité Mixte de Recherche (UMR) sans doute autour des thématiques du GOPS.

- 3.3 Intégration de l'antenne de la Polynésie française de l'IUFM du Pacifique.

Arrivée C. Montet.

Rien de nouveau, nous sommes toujours dans l'attente des fameux décrets.

- **3.4 Résultat des arbitrages de la campagne d'emplois 2009.**

Suite à la demande du Ministère de rendre deux postes, nous avons argumenté d'erreurs dans les calculs de dotation du Ministère et proposé que deux emplois gagés (salaires sur budget de l'UPF) nous soient repris. Erreurs non reconnues à l'heure actuelle par le Ministère mais engagement à

revoir ses comptes et courrier du Ministère nous informant qu'il reprenait un emploi gagé + un poste de MCF de Mathématiques en départ à la retraite. Mobilisation et début de pétition des collègues (en particulier scientifique) + saisine courrier et coups de téléphone de la Présidente au Ministère → au final ce sera un poste d'ATER et non un MCF qui nous sera repris. Dès que les actuels ATER auront fait connaître leurs souhaits pour l'an prochain, il sera décidé quel support sera restitué.

Arrivée N. Schmitt.

POINT 4 : Questions financières et comptables :

- 4.1 Approbation du compte financier 2008 et affectation des résultats :
 - de l'université de la Polynésie française ;

Présentation par l'agent comptable des comptes du 1/01/08 au 31/12/08. Situation financière très saine et prudente.

- Excédent de fonctionnement de plus de 93 MFCEP (sur 525 MFCEP de dépenses).
- Fonds de roulement réellement disponible au 31/12/08 : 450 MFCEP soit presque un an de fonctionnement, c'est très bien même peut-être trop (le minimum accepté par la tutelle est de 60 jours) ?
- Charges globales 2008 en hausse de 2%
- Principaux postes de **dépenses** :
 - Frais de personnels = 36% (en baisse de 16% sans doute expliquée par une meilleure utilisation des supports vacants) dont plus de 21% pour les heures complémentaires
 - Entretien et nettoyage = 12% en légère hausse
 - Missions, déplacements, réceptions = 9%, stable
 - Electricité = 9% en forte hausse (+34%)

Questions diverses.

- Principaux postes de **recettes** :
 - Subventions de l'Etat = 61%
 - Subventions autres organismes (le Pays) = 12%
 - Droits scolarité = 7,5%
 - Prestations de formation Continue = 11%
 - Produits de gestion courante = 3,5%
 - Produits financiers exceptionnels (surtout les crédits de l'extension des bâtiments qui portent intérêts) = 3,5%

Unanimité.

- des œuvres universitaires.

Présentation par l'agent comptable.

- Excédent de fonctionnement de 5 MFCEP (sur 28 MFCEP de dépenses)
- Baisse des charges de fonctionnement d'environ 3,5%
- Principaux postes de **dépenses** :
 - Aides financières aux étudiants : 1 MFCEP
 - Aide aux projets étudiants : 0,7 MFCEP
 - Frais de repas : 5 MFCEP
 - Participation aux frais de fonctionnement (forfait versé à l'UPF) : 6,5 MFCEP
 - Frais de personnels 8,2 MFCEP (30%)
 - Entretien et réparations : 5,3 MFCEP (19%)

Unanimité.

- 4.2 D.B.M. n° 1/2009 :
 - de l'université de la Polynésie française ;

Ne connaissant toujours pas ni la date effective d'intégration IUFM, ni le montant exact de la dotation IUFM, il est impossible de prévoir correctement cela dans cette DBM → la prochaine intégrera mieux ces aspects.

Principales dépenses financées par prélèvement sur fonds de roulement :

- 25 places de parking et clôture 16 MFCP
- aménagement des salles de cours et bureaux : 19 MFCP dont 16 MFCP pour climatisation E, F et BU
- étanchéité des toits E et BU : 1,8 MFCP
- Réfection des éclairages parking : 0,9 MFCP
- Alarmes
- Aménagement BU
- Matériels info pour personnels

Unanimité.

- des œuvres universitaires.

- Rénovations des logements cité U

Unanimité.

- 4.3 Droits d'inscription pour l'année universitaire 2009/2010.

Application des montants nationaux + cotisation CPS. Exemption de droits pour les boursiers d'Etat et du Pays (avec remboursement par le Pays).

Unanimité.

- 4.4 Extension des bâtiments : attribution du lot n° 5 du marché (achèvement des faux-plafonds et cloisons sèches).

Suite à la faillite d'une entreprise (MultiPose) ➔ attribution à Rival Peintures.

Unanimité.

- **4.5 Mise à disposition d'un logement à titre gratuit.**

Studio de Mamao (pendant 6 semaines) pour une traductrice payée par l'ambassade de France à Fiji devant travailler sur la traduction de documents écrits ou en ligne de l'UPF.

Unanimité.

POINT 5 : Personnels : Participation des enseignants permanents de l'UPF en formation continue pendant leur service statutaire.

Un volume de 33h eq TD en Formation Continue peut être intégré à l'intérieur du service statutaire à condition que cela concerne un diplôme d'Etat de niveau L ou M. Rappel de la demande du département DEG qui demandait un tiers de service ➔ petit débat sur le volume autorisé ➔ proposition de P. Capolsini de passer à 66h pour un PRAG

2 votes contre

Demande de P. Capolsini pour rémunérer les UECGs à hauteur de 25h de Cours Magistral et non plus 12,5 CM + 12,5 TD au moins pour les UECGs se déroulant en amphithéâtre avec de gros effectifs. La présidente accepte le principe pour l'année universitaire 2009-10.

Il est toutefois nécessaire de revoir en profondeur le mécanisme des UECGs car ce concept d'UECG est actuellement utilisé pour de la pré-professionnalisation ce qui n'est pas très adapté.

Unanimité.

POINT 6 : Scolarité :

- 6.1 Règlement général des études en formation initiale pour le niveau Licence (année universitaire 2009/2010) ;

Petit débat sur le point du RGE indiquant que les étudiants peuvent demander une dispense d'assiduité pour les semestres **inférieurs** manquants. La législation et des aspects pratiques d'EDT poussent à garder le règlement tel quel menant inévitablement à des situations parfois folles d'étudiants arrivant en fin de licence avec un ou plusieurs UE de première année manquantes !

Article 15 spécifier « examens **terminaux** (y compris anticipés) »

Ajout d'une mesure incluant un délai minimal de 15 jours entre la fin des enseignements et l'organisation d'un examen final anticipé afin de limiter d'éventuels dérives (examen le lendemain de la fin du cours) dénoncées par les étudiants.

Arrivée S. Al Wardi.

Unanimité moins une abstention.

- 6.2 Règlements spécifiques pour le niveau Licence (année universitaire 2009/2010) ;

Différentes longues discussions sur de petites modifications.

Unanimité.

- 6.3 Information sur l'orientation active.

Information de JM Goursaud sur l'application « admission Post-Bac » dans laquelle les futurs bacheliers émettent des vœux sur leur « après-bac ». A l'heure actuelle : 1 650 demandes de vœux pour l'UPF dont environ 450 pour lesquelles l'UPF est le choix N° 1. Il faut répondre en ligne à toutes ces demandes ➔ ce sont les RPs de première année (une charge de plus avec 100 à 200 dossiers à traiter en quelques jours !!) qui sont chargés de cela et qui doivent évaluer des dossiers dans lesquels figurent peu de notes. Longues discussions sur la lourdeur de la tâche et sur la réelle efficacité de la mesure (écrite dans la loi Pécresse).

Attention, avec la loi LRU, il faut maintenant être résident en PF au moment de l'inscription pour toutes les filières et en particulier pour le PCEM ce qui risque d'entraîner un afflux d'étudiants métropolitains attirés par un numerus clausus plutôt favorable en PF.

POINT 7 : Formation Continue : convention d'application prise conformément à la convention cadre UPF/UMI relative au MASTER CCA.

Première année de Master : étalée sur 2 ans. Problème de CC soulevé par un étudiant ➔ C. Montet doit voir ce point avec la scolarité et les étudiants.

POINT 8 : Conventions (pour vote et/ou pour information).

- Convention cadre de coopération avec Univ. Marne la vallée
- Convention avec Univ Joseph Fourier pour que notre collègue Bachimon puisse exercer ses activités de recherche au sein de l'UPF mais aussi de son université d'origine.

POINT 9 : Propositions des étudiants.

- Un peu plus d'arbres ! ➔ réponse pas de problème si vous souhaitez planter
- Eclairage du campus le soir ➔ travaux prévus dans la DBM votée ce jour pour installation de nouveaux réverbères mais délai d'approvisionnement de plus de 3 mois, donc un peu de patience
- Installation de nouveaux bancs ➔ aussi prévu sur les crédits actuels
- Etudiante ayant fraudé aux examens se vante de n'avoir eu aucune sanction car elle aurait un appui au sein du département DEG ➔ réponse le DD a signalé le problème lors de cet examen mais aucune preuve matérielle de fraude n'a été fournie car il n'y a eu qu'une dénonciation et aucune fraude prouvée.
- Délivrance de DEUG ➔ la scolarité est en train d'imprimer les diplômes (Licence), les DEUGs ne sont délivrés qu'à la demande des étudiants. La scolarité est en train de réparer un gros retard sur l'établissement des diplômes des dernières années

POINT 10 : Questions diverses.

- Défilement permanent d'étudiants au fond de l'amphi A ➔ il manque sans doute une salle climatisée pour que les étudiants puissent travailler au calme et au frais
- Manque de prises électriques pour le branchement des ordinateurs portables dans l'amphi ou dans les salles de cours
- Etiqueter les plantes du campus type « sentier botanique ».

Séance levée à 12h30.